

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Article 1 — Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services (ci-après « les CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Marie Flecher propose et réalise ses prestations auprès de ses clientes.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées, notamment les accompagnements individuels, soins, massages, ateliers, cercles, événements, programmes, ainsi que toute autre prestation de services proposée par Marie Flecher, en présentiel ou à distance.

Toute réservation ou tout achat d'une prestation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet de Marie Flecher et peuvent être communiquées à toute cliente qui en fait la demande.

En validant une réservation, un devis, un contrat d'accompagnement ou en procédant au règlement d'une prestation, la cliente reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve.

En cas de contradiction entre les présentes CGV et un contrat d'accompagnement spécifique signé entre les parties, les dispositions du contrat d'accompagnement prévaudront pour les éléments concernés.

Article 2 – Prestations proposées

Marie Flecher propose des prestations de services destinées à accompagner les femmes dans les différentes étapes et passages de leur vie.

Ces prestations peuvent notamment prendre la forme :

- d'accompagnements individuels ;
- de soins et de massages de bien-être ;
- d'accompagnements périnataux ;
- de rituels ;
- d'ateliers ;
- de cercles de femmes ;
- de conférences ou événements ;
- de programmes individuels ou collectifs, en présentiel ou à distance ;
- ainsi que de toute autre prestation proposée sur le site internet ou communiquée directement à la cliente.

Les caractéristiques essentielles de chaque prestation, son contenu, ses modalités de déroulement, sa durée ainsi que son tarif sont présentés sur le site internet ou communiqués à la cliente avant toute réservation.

Les prestations proposées sont personnalisées et peuvent évoluer afin de s'adapter aux besoins exprimés par la cliente, dans le respect du cadre défini par Marie Flecher.

Marie Flecher se réserve le droit de faire évoluer ou de modifier à tout moment le contenu de ses prestations, dès lors que ces modifications n'en altèrent pas la nature ni la qualité.

ARTICLE 3 – Réservation et conclusion du contrat

La réservation d'une prestation peut être effectuée par téléphone, par e-mail, via le site internet, un formulaire de réservation ou tout autre moyen de communication proposé par Marie Flecher.

Toute réservation devient définitive après validation par Marie Flecher et, le cas échéant, après réception de l'acompte ou du règlement prévu lors de la réservation.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Pour les accompagnements, ateliers, programmes ou prestations nécessitant une organisation particulière, Marie Flecher se réserve le droit de demander la signature d'un contrat d'accompagnement précisant les modalités spécifiques de la prestation.

Marie Flecher se réserve également le droit de refuser une réservation lorsqu'elle estime que les conditions nécessaires au bon déroulement de l'accompagnement ne sont pas réunies ou lorsqu'un motif légitime le justifie.

Article 4 – Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Ils sont indiqués en euros.

Marie Flecher se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prestations déjà réservées restent toutefois facturées au tarif en vigueur au moment de la réservation.

Le règlement peut être effectué comptant ou, lorsque cela est proposé et accepté par Marie Flecher, selon un échéancier convenu entre les parties.

Le paiement en plusieurs échéances constitue une facilité de paiement et ne modifie en aucun cas le prix global de la prestation ou de l'accompagnement souscrit.

Sauf accord écrit contraire, toute somme restant due demeure exigible selon l'échéancier convenu, y compris en cas d'interruption volontaire de l'accompagnement par la cliente.

En cas de retard de paiement, Marie Flecher pourra suspendre les prestations en cours jusqu'à la régularisation de la situation, sans que cette suspension n'ouvre droit à une prolongation de l'accompagnement ou à une indemnisation.

Toute facture émise est payable à la date convenue entre les parties.

ARTICLE 5 – Report, annulation et interruption des prestations

Les rendez-vous peuvent être reportés ou annulés sans frais jusqu'à **48 heures** avant la date prévue.

Toute demande de report ou d'annulation effectuée moins de 48 heures avant le rendez-vous pourra être considérée comme une prestation réalisée et ne donnera pas lieu à un remboursement, sauf en cas de force majeure dûment justifiée ou accord exprès de Marie Flecher.

En cas de retard de la cliente, la séance se terminera à l'heure initialement prévue afin de ne pas impacter les rendez-vous suivants.

En cas de retard ou d'empêchement de Marie Flecher, un nouveau rendez-vous sera proposé dans les meilleurs délais.

Lorsqu'une prestation est interrompue à l'initiative de la cliente avant son terme, les modalités prévues à l'article 8 des présentes CGV s'appliquent.

ARTICLE 6 – Déroulement des accompagnements

Les accompagnements proposés par Marie Flecher sont des prestations globales, personnalisées et évolutives.

Ils sont construits dans une logique de continuité et comprennent, selon la formule choisie, les rendez-vous, le temps de préparation, les ressources transmises, les supports pédagogiques, les échanges prévus entre les séances, le suivi annoncé ainsi que la réservation de créneaux dédiés.

Chaque accompagnement est adapté aux besoins exprimés par la cliente et peut évoluer au fil des rencontres afin de respecter son rythme, son vécu et les objectifs définis ensemble.

Les accompagnements proposés constituent un **forfait global**. Ils ne correspondent pas à une addition de prestations indépendantes pouvant être recalculées individuellement.

ARTICLE 7 – Cadre relationnel

Les prestations proposées par Marie Flecher reposent sur une relation de confiance, de dialogue, de respect mutuel et de responsabilité partagée.

Chaque femme demeure pleinement actrice de son cheminement, de ses choix et des décisions qu'elle prend pendant et après l'accompagnement.

Si, au cours de l'accompagnement, la cliente ressent un décalage, une incompréhension ou un besoin de réajustement, elle est invitée à en informer Marie Flecher dans les meilleurs délais afin qu'un échange puisse avoir lieu et que des ajustements puissent être envisagés lorsque cela est possible.

Marie Flecher s'engage de son côté à exercer son activité avec bienveillance, professionnalisme, écoute et dans le respect de ses compétences.

ARTICLE 8 – Interruption d'un accompagnement

Les accompagnements étant proposés sous la forme de forfaits globaux et personnalisés, ils mobilisent un temps de préparation, de suivi, de disponibilité, de réservation de créneaux ainsi que des ressources spécifiques.

En cas d'interruption anticipée à l'initiative de la cliente, les sommes déjà versées restent acquises au titre du travail réalisé, du temps consacré, des ressources transmises et de la réservation des créneaux.

Lorsque le règlement du forfait a été convenu selon un échéancier, celui-ci constitue une facilité de paiement et ne modifie pas le prix global de l'accompagnement.

Sauf accord écrit contraire de Marie Flecher ou disposition légale applicable, les échéances restantes demeurent exigibles conformément à l'accord initialement conclu.

Toute demande particulière pourra être examinée au cas par cas, dans un esprit d'écoute et d'équité, sans que cela constitue un droit acquis pour des situations similaires.

ARTICLE 9 – Nature des prestations

Les prestations proposées par Marie Flecher s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement, de bien-être, de prévention et de développement personnel.

Elles ont pour vocation d'offrir un espace d'écoute, de soutien, de réflexion et de transmission.

Elles ne constituent en aucun cas un acte médical, paramédical, psychologique ou psychothérapeutique et ne remplacent jamais un suivi assuré par un médecin, une sage-femme, un psychologue, un psychiatre ou tout autre professionnel de santé.

Marie Flecher intervient exclusivement dans le cadre de ses compétences professionnelles et oriente, lorsque cela est nécessaire, vers les professionnels compétents.

Les prestations proposées sont soumises à une **obligation de moyens** et non à une obligation de résultat.

ARTICLE 10 – Responsabilité

Marie Flecher met en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer des prestations de qualité.

Chaque cliente demeure toutefois pleinement responsable des décisions qu'elle prend, des choix qu'elle effectue et de la manière dont elle met en œuvre les informations, conseils ou pratiques proposés pendant les accompagnements.

La responsabilité de Marie Flecher ne saurait être engagée pour des décisions personnelles prises par la cliente ou pour toute conséquence résultant de leur mise en application.

ARTICLE 11 – Confidentialité

Toutes les informations échangées dans le cadre des prestations sont strictement confidentielles.

Marie Flecher s'engage à respecter la confidentialité des échanges et des informations communiquées par ses clientes.

De son côté, la cliente s'engage également à respecter la confidentialité des éventuels échanges intervenant lors de programmes collectifs, ateliers ou cercles.

ARTICLE 12 – Données personnelles

Les données personnelles recueillies sont utilisées exclusivement pour la gestion des réservations, des accompagnements et de la relation avec les clientes.

Elles sont traitées conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles.

La cliente dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression de ses données, qu'elle peut exercer en contactant Marie Flecher à l'adresse indiquée sur le site internet.

ARTICLE 13 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, toute cliente ayant réservé une prestation à distance bénéficie d'un délai légal de rétractation de quatorze (14) jours, sauf dans les cas où la prestation est exécutée avant la fin de ce délai avec son accord exprès ou lorsque la loi prévoit une exception au droit de rétractation.

ARTICLE 14 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, documents, audios, vidéos, méditations, exercices, ressources pédagogiques et contenus transmis dans le cadre des prestations demeure la propriété exclusive de Marie Flecher.

Ils sont réservés à un usage strictement personnel.

Toute reproduction, diffusion, partage, modification ou exploitation sans autorisation écrite est interdite.

ARTICLE 15 – Médiation

En cas de litige, la cliente est invitée à contacter en priorité Marie Flecher afin de rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord, elle pourra recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont les coordonnées seront communiquées sur le site internet, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

ARTICLE 16 – Droit applicable et litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux désignés par les règles de droit applicables.